



Communiqué de presse

Mardi 15 janvier 2019

« Paris en Compagnie » : le service gratuit d'accompagnement des seniors démarre aujourd'hui

Dès aujourd'hui, les seniors parisiens isolés peuvent bénéficier du nouveau service gratuit d'accompagnement de la Ville, Paris en Compagnie. Financé par la collectivité, il s'appuie sur un réseau de Parisiennes et de Parisiens volontaires.

Paris compte plus de 470.000 seniors, soit un cinquième de sa population. En 2040, ils représenteront un quart des Parisiens. Le nouveau service gratuit « Paris en Compagnie », va permettre de lutter contre l'isolement des seniors parisiens et d'encourager leur mobilité dans la cité. Financé par la Ville, il est piloté par trois structures : Autonomie Paris Saint-Jacques, les petits frères des Pauvres et Lulu dans ma rue.

« Paris en Compagnie » c'est permettre aux seniors parisiens de plus de 65 ans d'être accompagnés gratuitement dans leurs promenades, leurs courses, leurs rendez-vous ou tout autre déplacement de leur vie quotidienne, une fois par semaine et pour une durée allant jusqu'à 4h. Ces sorties pourront se faire à pied ou en transports en commun, dans Paris intramuros. Les accompagnateurs seront des citoyennes et citoyens volontaires, préalablement formés.

« Avec Anne Hidalgo, nous tenons à ce que Paris soit une ville bienveillante et solidaire envers tous les citoyens et quel que soit leur âge. A terme, ce nouveau service gratuit permettra non seulement de lutter contre l'isolement mais aussi d'impulser de nouvelles rencontres, des moments de partage et de convivialité » souligne Galla Bridier, adjointe en charge des seniors et de l'autonomie.

Le service est disponible :

- en ligne, sur www.parisencompagnie.org ;
- par téléphone, au 01 85 74 75 76.